

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	Procès-verbal de la séance du conseil municipal de la commune d'Eancé du 19 mai 2026 de la commune d' EANCÉ – 35640
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11 En exercice : 11	L'an 2026, le 19 mai à 20h30, le Conseil Municipal de la commune d'EANCÉ s'est réuni sous la présidence de Cédric VALAIS, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 13/05/2026. <u>Présents</u> : Cédric VALAIS, Marie ALONSO, Florent BONDU, Audrey GROLLEAU, Emmanuel CORNUAILLE, Pélagie HONORE, Chérilyne PERRIN, Antoine MALOEUVRE, Patrice PANAGET, Elisabeth POUREAU. <u>Excusé(es)</u> : Paul DELABESSE qui a donné pouvoir à Elisabeth POUREAU. <u>Absent(es)</u> : <u>Secrétaire de la séance</u> : Chérilyne PERRIN.

Ordre du jour :

- 1 Représentants aux commissions de Roche aux Fées Communauté
- 2 Travaux logements : lot 15 peinture
- 3 Cimetière : reprise d'une concession
- 4 Nomination membres CIID
- 5 Proposition des membres de la commission des impôts directs de la commune
- 6 Proposition des membres de la commission de contrôle des listes électorales.
- 7 Représentant FGDON
- 8 Convention implantation d'une installation électrique parcelle ZW33 et ZW31
- 9 Devis travaux voirie

Divers :

Illuminations de Noël
Achat d'une poubelle pour le parc rue de Bellevue
Argent de poche
Journée citoyenne
Point sur l'urbanisme
Prochaine réunion du conseil : 05 juin (heure à déterminer)
Point ressources humaines

En début de séance, Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour :

« entretien des voies communales et chemins pédestres ».

Cet ajout est validé par l'ensemble du Conseil.

2026-05-19-01 : représentants aux commissions de Roche aux Fées Communauté.

La communauté de Communes a instauré différentes commissions de travail.

Les communes membres de RafCom sont invitées à désigner leur représentant. Le nombre des membres des commissions est fixé à 20 (3 pour Janzé, 2 pour Retiers, 2 pour Martigné-Ferchaud, 1 pour chacune des autres communes).

Il est demandé de désigner, pour Eancé, un titulaire et un suppléant pour les commissions présentées ci-dessous.

Après discussion, les représentants aux commissions de Rafcom sont les suivants :

- 1) Sport : titulaire : Audrey GROLLEAU - suppléant : Antoine MALOEUVRE
- 2) Aménagement-Habitat-Mobilités : titulaire : Florent BONDU - suppléant : Pélagie HONORÉ
- 3) Finances : titulaire : Cédric VALAIS - suppléant : Emmanuel CORNUAILLE
- 4) Economie-Commerce-Artisanat : titulaire : Antoine MALOEUVRE - suppléant : Patrice PANAGET
- 5) Transition écologique énergétique et agriculture : titulaire : Emmanuel CORNUAILLE - suppléant : Pélagie HONORÉ
- 6) Culture-Tourisme : titulaire : Elisabeth POUREAU - suppléant : Chérilyne PERRIN
- 7) Petite enfance-Enfance-Jeunesse : titulaire : Marie ALONSO - suppléant : Chérilyne PERRIN
- 8) Numérique-Système d'Information géographique (SIG)- Informatique- Gestion technique des Bâtiments : titulaire : Patrice PANAGET- suppléant : Audrey GROLLEAU

2026-05-19-02 : travaux logements : attribution du lot peinture n°15.

La commune avait attribué à l'entreprise Lefèvre Façades le lot peinture pour les travaux des logements 5b et 5t Contour René Gisteau. Cette entreprise a été placée en liquidation judiciaire. Le liquidateur nous a informés que la société Lefèvre Façades ne pourrait pas assurer sa prestation.

De ce fait une nouvelle consultation a été lancée en urgence. Les entreprises ayant répondu à l'appel d'offres initial ont été recontactées.

Florent BONDU et Pélagie HONORÉ sortent de la salle

Résultat de la consultation :

Théhard : ne peut répondre au regard de leur planning

Houssin : ne peut répondre au regard de leur planning

Airless Impression : 13 699.84€ HT (logements 1 et 2)

Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise Airless Impression.

Après délibération, 9 conseillers (8+1pouvoir) décident à l'unanimité :

- D'attribuer le lot peinture (n°15) à l'entreprise Airless Impression pour un montant de 13 699.84€ HT/16 439.81€ TTC.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents du marché et à passer les écritures comptables.

A l'issue de la décision du conseil, Monsieur BONDU Florent et Madame HONORÉ Pélagie reviennent dans la salle.

2026-05-19-03 : cimetière reprise d'une concession d'un soldat « Mort pour la France ».

Monsieur Armand BOUVET, déclaré « Mort pour la France » en 1918 est enterré au cimetière d'Eancé (tombe N°20). Cette tombe n'est plus entretenue par la famille depuis de nombreuses années. Le statut « Mort pour la France » confère une protection mémorielle même en l'absence de famille.

Afin que cette tombe soit préservée, le Souvenir Français a demandé à la commune que cette concession soit intégrée au patrimoine de la commune et que cette dernière s'engage à en assurer la préservation et la mémoire en association avec l'UNC.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil décide d'intégrer à son patrimoine la tombe N°20 de Monsieur Armand BOUVET, « Mort pour la France », dans le patrimoine de la commune.

2026-05-19-04 : désignation du membre à la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Suite au nouveau conseil, il est demandé par RAFCOM de désigner un représentant à la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Monsieur Cédric VALAIS se porte candidat.

Les membres du conseil, après délibération, désignent à l'unanimité Monsieur Cédric VALAIS comme représentant de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

2026-05-19-05 : proposition des membres de la commission des impôts directs de la commune.

La Direction Générale des Finances Publiques a demandé à ce que la commune propose des représentants à la commission des impôts directs de la commune.

La commune doit désigner 24 personnes. La DGFIP retiendra de cette liste 6 titulaires et 6 suppléants (le maire est membre de droit et ne fait pas partie des 24 personnes).

Le conseil valide à l'unanimité la liste des commissaires ci-dessous.

Cette liste sera transmise à la Direction des Finances :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
BLIN Martine	BARBE Eric
BONDU Florent	VIEL Aurélien
BOUCAULT Patricia	ROUSSEL Didier
DEZALLEUX Jean-Claude	BRIZARD Jérôme
MESLE Brigitte	GESLIN Gisèle

CHANTEBEL Jean-Luc	SOULAS Cécile
NOURY Daniel	PERROIS Daniel
VALAIS Paul	DUCLOS Emilie
BAZIN Daniel	GEORGET Jean-Yves
VALAIS Henri	FOUGERAY Christophe (hors commune)
BOULET Jean-Claude (Hors commune)	BECCAN Jean-Pierre (Hors commune)
BOUDET Alain (Hors commune)	COUDRAIS Etienne

2026-05-19-06 : proposition des membres de la commission de contrôle des listes électorales.

Suite à la nomination du nouveau conseil, la commune doit proposer à la Préfecture des personnes pour la commission de contrôle des listes électorales.

Principes : commune <1000 habitants et n'ayant eu qu'une liste : 3 membres.

1 conseiller municipal (ne peut être désigné le maire, un adjoint ou un conseiller délégué)

1 délégué du tribunal judiciaire

1 délégué de l'administration.

Conseiller Municipal	Emmanuel CORNUAILLE
Délégué du Tribunal judiciaire	Patricia BOUCAULT
Délégué de l'Administration	Raymond SOULAS

Le conseil à l'unanimité valide la composition de la commission de contrôle des listes électorales ci-dessus présentée.

2026-05-19-07 : désignation du représentant auprès du FGDON.

Suite à la nomination du dernier conseil, il est nécessaire de nommer auprès de la Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FGDON) un représentant.

Cette personne sera le référent et devra prévenir le FGDON en cas de présence d'organismes nuisibles (frelons asiatiques, chenilles processionnaires...). Il devra aussi se rendre sur place pour déterminer, dans le cas des frelons asiatiques, s'il s'agit bien de ces insectes et non de frelons européens (prise en charge différente).

Chérilyne PERRIN se porte volontaire.

Le conseil valide la candidature de Madame Chérilyne PERRIN comme représentante auprès du FGDON.

2026-05-19-08 : convention pour l'implantation d'une installation électrique sur les parcelles ZW33 et ZW 31.

Enedis a implanté sur les parcelles ZW33 et 31 au Plain Bois des installations électriques suite à la signature d'une convention avec la mairie. Le notaire, qui doit rédiger l'acte notarié, demande une délibération validant ce projet.

Le conseil après délibération, à 10 voix pour et une abstention, valide la convention pour l'implantation d'une installation électrique sur les parcelles ZW31 et 33.

2026-05-19-09 : devis travaux voirie.

Différents travaux de voirie ont été proposés par la commission « Voirie ». Des devis ont été demandés à différentes entreprises. La commission « Voirie » s'est réunie le 18 mai dernier pour analyser les offres et proposer une société. Les offres reçues sont les suivantes :

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
HERVÉ TP	68 191.97€	81 830.36€
GIBOIRE	64 138.00€	76 965.60€
SAUVAGER	66 571.00€	79 885.20€
JUGÉ TP	79 553.30€	95 463.96€

Monsieur le Maire propose de retenir GIBOIRE pour un montant de 76 965.60€ TTC.

Les membres du conseil décident à l'unanimité d'attribuer les travaux de voirie 2026 à l'entreprise GIBOIRE pour un montant de 64 138.00€ HT / 76 965.60€ TTC.

Autorisent Monsieur le Maire à signer les devis et à passer les écritures comptables.

2026-05-19-10 : entretien voies communales et chemins pédestres. (Point ajouté à l'ordre du jour en début de réunion)

Madame Pélagie HONORÉ sort de la salle.

Une demande de prix a été faite près des entreprises SARL TA MESLE et SAVOURÉ TP.

SARL TA MESLE a fait un devis de 7 560.90€ HT soit 9 073.08€ TTC.

SAVOURÉ TP n'a pas répondu.

Monsieur le Maire propose SARL TA MESLÉ pour un montant de 9 073.08€ TTC.

Après délibération, les 10 conseillers présents (9+1 pouvoir) décident à l'unanimité d'attribuer l'entretien des voies communales et des chemins pédestres à l'entreprise SARL TA MESLE pour un montant de 7 560.90€ HT/9 073.08€ TTC.

Autorisent Monsieur le Maire à signer le devis et à passer les écritures comptables.

Divers :

Illuminations de Noël : rendez-vous le 22 juin avec un commercial

Achat d'une poubelle pour le parc rue de Bellevue (381.84€ TTC)

Argent de poche

Journée citoyenne

Point sur l'urbanisme

Prochaine réunion du conseil : 05 juin 18h30

Point ressources humaines
Journée technique Villes et villages fleuris

Fin de la réunion 23h

Prochain conseil municipal : 05 juin 2026 18h30

Pour extrait conforme,

Le registre dûment signé,

Le Maire,

Cédric VALAIS

Le secrétaire de séance,
Cherilyne PERRIN



